



Société de tir *Le Pleureur*

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2014

L'assemblée est ouverte par le Président David Dumoulin à 19h45 le 26 février 2014.

1. Souhais de bienvenue

Il souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur présence.

David demande une minute de silence et une pensée pour le décès des proches de nos membres :

Alexandre Fellay	papa de Pierre.
Alexis Maret	papa de François.
Jeanne Besse	maman d'Hilaire et grand-maman de Séverine et Joël.
Louis Bruchez	beau-papa d'Yves et beau-frère de Félicien.

Il demande si l'assemblée désire modifier l'ordre du jour, ce n'est pas le cas, il le considère comme accepté.

2. Appel nominatif par feuille circulante

L'appel nominatif se fait par feuille circulante. Le Président cite la liste des gens excusés. **Il y a 18 membres présents et 21 membres excusés.** (liste en annexe + liste des excusés)

3. Nomination des scrutateurs

Le Président nomme Félicien Bircher comme scrutateur.

4. Lecture et approbation du PV de l'AG 2013

Le PV de l'AG 2013 est disponible sur internet ainsi que les annexes. Aucune remarque n'est formulée. Ce dernier est donc accepté à l'unanimité.

David remercie le secrétaire pour le travail effectué.

5. Présentation, admission des nouveaux membres, démissions et radiations

Le Président a reçu deux demandes d'adhésion :

Celle de Blaise Arlettaz de Martigny	papa de Raphaël
Celle de Thomas Crognalotti du Châble	petit fils de Rembard



Société de tir *Le Pleureur*

Ces deux admissions sont acceptées par acclamations par l'assemblée.

Ont émis les vœux de démissionner de notre société :

Guillaume Maret
Gratien Crettex

Radiations pour non paiement de deux à trois cotisations de rang :

David Bérard	Fabien Besse
Sylvain Besse	Fernand Boisset
François Bruchez	Jean-Luc Gailland
Norbert Laffont	Fabrice Page
Gilles Rossier	

6. Rapport du Caissier, lecture des comptes 2013

Pascal Michaud distribue les comptes et en donne la lecture.

Ce dernier boucle par un bénéfice net de 6'189.20 (voir annexe)

L'imputation de la munition n'a pas été faite dans les divers tirs.

David remercie le caissier pour le grand et minutieux travail effectué.

7. Rapport des vérificateurs et décharge aux organes

La lecture du rapport des vérificateurs est faite par Félicien Bircher, il relève :

Un bénéfice de 6'189.20 pour l'exercice 2013.

Ce bénéfice est dû à :

- **La Société n'a pas organisé certains tirs qui coûtaient généralement.**

Voir en annexe le rapport des contrôleurs.

8. Fixation des cotisations 2014

Vu le résultat de l'exercice comptable 2014, le comité propose de **maintenir la cotisation à Fr. 60.-**



Société de tir *Le Pleureur*

9. Rapports des responsables des disciplines et des cours JJ

1. Pistolet (Hilaire)

Hilaire donne lecture de son rapport (voir annexe).

2. JT 300 m et tirs militaires (Jean-Pierre)

Un groupe de 5 jeunes participera cette année au cours jeunes tireurs.

Il relève la stabilisation du nombre de tireurs aux tirs fédéraux.

Il relève également que ces derniers se sont bien déroulés.

3. FAC (Pierre-Yves 67)

Il remercie André pour la superbe organisation du PC 50 m et de l'école de tir à cette distance.

Il remercie également les trois jeunes pour la tenue de l'école de tir FAC à 10 m.

4. PC 50 m (André)

André nous relate la saison 2013 au PC.

Il relève que :

- 15 juniors ont fini le programme.
- 5 élites ont également participé à tous les tirs.

5. FAC 10 m (Rachel)

18 jeunes ont participé à la saison 2012-2013 dans une bonne ambiance et beaucoup de motivation.

A relever :

- 3^{ème} place de Grégoire Dondénaz à la finale du Bas-Valais
- 2^{ème} place de Loïs Maret dans sa catégorie.

Participation de Grégoire à la finale du championnat suisse et à la finale suisse où il s'est facilement qualifié, cette dernière aura lieu à Bern.

6. 300 m (Pierre-Yves)

Les mêmes constatations que les années précédentes sont faites.

Il y a de moins en moins de tireurs sportifs à 300 m les soirs d'entraînement !!!!



Société de tir *Le Pleureur*

10. Rapport du Président

Selon le rapport de David Dumoulin (annexe).

11. Rapport des délégués de l'Association (Pierre-Yves 66)

Pierre-Yves 66 donne un bref aperçu des travaux réalisés dans le stand. Il relate les travaux encore à effectuer.

Il annonce que l'assemblée du comité aura lieu le jeudi 27.02.2013 pour la préparation de l'assemblée annuelle des délégués.

12. Election, mutation au sein du comité et des délégués, nomination

David annonce la démission au sein de notre comité de trois personnes :

Pierre-Yves Besse 67 par lettre (voir cette dernière).	Munitionnaire
Fabrice Ançay par Mail (voir ce dernier).	Vice-Président
Bernard Corthay aprêt une discussion avec Pierre-Yves 66.	Responsable 300 m

Pierre-Yves 66 relève que la composition du comité selon les statuts du Pleureur est de 9 à 11 membres.

David affirme qu'un membre est recherché par le comité pour la place de responsable du 300 m.

Jean-Pierre a été contacté par Pierre-Yves 67 pour reprendre la charge de munitionnaire, qu'il a accepté, nous l'en remercions.

Le comité se redistribuera les tâches lors de la prochaine assemblée de ce dernier le 26.03.2014.

13. Activités 2014 : tirs libres, tirs cantonaux, tirs historiques

Pierre-Yves 66 indique que le programme 2014 n'est pas définitif car il doit être avalisé par l'assemblée des délégués. (il sera mis sur le site internet et au stand dès l'assemblée des délégués terminée).

Rachel nous donne des indications sur le tir fédéral des jeunes qui aura lieu à Bern en 2014. Ce sera la sortie officielle des jeunes cette année.

André regarde qui est intéressé chez les jeunes tireurs au PC.

Le tir de Finges sera toujours en 2014 la sortie de la société.



Société de tir *Le Pleureur*

14. Divers

David nous oriente sur les discussions qu'il y a eues lors de l'assemblée de la fédération du bas-valais. (voir procès-verbal de cette dernière).

Pierre-André Fardel (notre président cantonal) remercie et applaudit diverses personnes autour de la table : André, Hilaire, Rachel, Bastien et Jérôme pour leur travail et leur dévouement => ils tiennent la société à bout de bras !!

Jean-Philippe nous fait part de la demande du comité de soutien au tir fédéral 2015 de la participation des sociétés de 130.- pour sponsoriser une passe du tir fédéral. Les 39 sociétés doivent accepter.

Cela représente une contribution d'environ 5'000.-

Le Pleureur accepte cette proposition pour autant que cette dernière soit acceptée par les autres sociétés.

David propose d'applaudir Pierre-Yves Besse 67 comme membre d'honneur du Pleureur.

Les contrôleurs des comptes remettent à disposition leurs mandats pour deux ans.

Pierre-André Fardel ouvre la discussion sur le tir fédéral 2015 :

Pierre-André et Jean-Philippe nous informerons lorsque le site du tir fédéral sera Ok.

- Il sera bientôt possible de s'inscrire sur le site pour le tir.
- Il sera bientôt possible de donner ces disponibilités pour l'aide aussi en ligne.

Le comité compte qu'il faudra 500 bénévoles par jour pour que le tir fédéral en Valais soit une réussite.

15. Clôture de l'assemblée

L'assemblée est close à 21h15 par David et suivie d'une agape toute particulièrement appréciée par les membres présents.

Le Président :

D. Dumoulin

Le Secrétaire :

Pierre-Yves 66